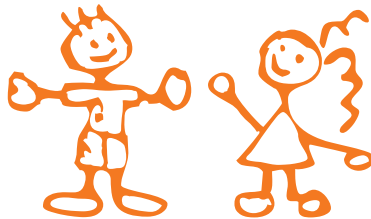




**Pour l'année scolaire  
2021 / 2022  
(et les suivantes),  
avez-vous pensé à  
l'école publique  
de Pelleport ?**



En inscrivant vos enfants à l'école maternelle et primaire  
'Les Merlettes' à Pelleport,  
vous bénéficierez d'un enseignement  
et d'un environnement de qualité,  
et vous permettrez le maintien de trois classes ouvertes.

*Dépliant réalisé à l'initiative des représentants des parents d'élèves de Pelleport.*



# les atouts de l'école 'Les Merlettes' à Pelleport

## l'école

une nouvelle école publique ouverte depuis janvier 2020, pouvant accueillir jusqu'à 60 élèves

des bâtiments flambant neufs, répondant à toutes les normes en vigueur (environnement, sécurité, accessibilité, etc.)

trois salles de classe, une salle de motricité, une bibliothèque, des équipements informatiques et sportifs

un préau, une grande cour de récréation, un terrain de sport à proximité

## les équipes

une équipe enseignante de trois personnes, motivée et sérieuse

une équipe de cinq agents communaux, dont une ATSEM pour les maternelles

six représentants des parents d'élèves pour assister aux conseils d'école trimestriels

Fête l'école, l'association des parents d'élèves, dont les actions (1) participent au financement des projets scolaires

une équipe municipale investie dans la gestion de l'école de sa commune

## l'organisation

trois classes non surchargées d'une vingtaine d'enfants chacune, de la maternelle au CM2

des relations privilégiées de proximité entre enseignants et parents, facilitant le suivi scolaire des enfants

une semaine de classe répartie sur quatre jours (pas de classe le mercredi), de 09h00 à 12h00 et de 13h40 à 16h40

des solutions de garde pour le mercredi et les vacances scolaires : centre de loisirs de Launac (2)

## les services

une garderie scolaire sur place, de 07h00 à 08h50 et de 16h40 à 19h00

une cantine scolaire sur place, organisée en deux services entre 12h00 et 13h30

une aide aux devoirs plusieurs fois par semaine sur le temps périscolaire

une école sur l'axe Cadours / Toulouse, pratique d'accès, avec zone de parking pour déposer les enfants



(1) loto, calendrier, chocolats, vide-grenier, tombola, etc.

(2) la mairie de Pelleport a passé une convention avec le centre de loisirs de Launac / 05 61 85 85 85



**Vous habitez dans une commune sans école,  
rattachée à un autre secteur scolaire que celui de Pelleport,  
et vous souhaitez néanmoins inscrire  
votre ou vos enfants à Pelleport ?**

C'est tout à fait possible : les frais de scolarité  
sont entièrement pris en charge par la mairie de Pelleport.

**1 - Contactez la mairie de votre commune de résidence**  
pour obtenir une dérogation.

**2 - Muni(e) de cette dérogation, contactez la mairie de Pelleport**  
pour convenir d'un rendez-vous d'inscription  
et apporter vos pièces justificatives (livret de famille, dérogation, etc.).

**3 - Contactez l'école de Pelleport**  
pour convenir d'un rendez-vous d'admission  
et apporter vos pièces justificatives (certificat d'inscription remis par la mairie  
de Pelleport, photocopie du livret de famille, photocopie des vaccins).

**Pour les habitants de Pelleport,  
contactez d'abord la mairie pour l'inscription de  
votre ou de vos enfants, puis l'école pour leur admission.**

Les inscriptions à l'école maternelle et primaire de Pelleport  
sont ouvertes jusqu'à la fin de l'année scolaire en cours.



MAIRIE de  
**PELLEPORT**

05 61 85 36 40  
mairie.pelleport31@orange.fr  
www.mairie-pelleport31.fr

**les représentants  
des parents d'élèves**

06 30 48 00 50  
07 80 04 96 25  
p.pelleport@outlook.fr

**école  
'Les Merlettes'**

05 61 85 69 56  
ce.0310735f@ac-toulouse.fr